

## JOURS DE COLLECTE

### MODIFICATION À PARTIR DU 5 AVRIL

Lundi		<p><b>ORDURES MÉNAGÈRES</b> Déchets courants des ménages, déchets verts (5 sacs de 100 litres remplis aux 3/4)</p> <p> Textiles, gravats, verre, seringues...</p>
Mardi		<p><b>BAC JAUNE</b> Bouteilles et flaconnages en plastique, cartons, briques alimentaires, boîtes métalliques, vides et en vrac</p>
Mercredi		<p><b>ENCOMBRANTS</b> uniquement sur rendez-vous (cf détail au verso)</p>
Jeudi		<p><b>ORDURES MÉNAGÈRES</b> Déchets courants des ménages, déchets verts (5 sacs de 100 litres remplis aux 3/4)</p> <p> Textiles, gravats, verre, seringues...</p>
Vendredi		<p><b>BAC VERT</b> Bouteilles, pots et bocaux en verre</p>

Les collectes sont assurées les jours fériés sauf le 1er mai

Contact SIETOM :  
01 64 07 99 75  
collecte@sietom77.com

# COLLECTE DES ENCOMBRANTS

## LE MERCREDI SUR RENDEZ-VOUS

À PARTIR DU 5 AVRIL



Volume limité à 1 m<sup>3</sup> par foyer et par mois

### DÉCHETS AUTORISÉS :

Déchets volumineux provenant des ménages, qui ne peuvent être collectés ni en ordures ménagères, ni en collecte sélective.

### DÉCHETS EXCLUS :

- ⊖ Gravats
- ⊖ Palettes
- ⊖ Plaques de verre
- ⊖ Déchets verts
- ⊖ Déchets dangereux (*peintures, solvants, acides, radiographies, cartouches, batteries...*)
- ⊖ Déchets d'Equipements Electriques ou Electroniques (*réfrigérateur, lave vaisselle, ordinateur...*)

**--> Tous ces déchets peuvent être apportés en déchetterie**

- ⊖ Bouteille de gaz -> point de vente
- ⊖ Extincteur -> déchetterie professionnelle
- ⊖ Pièces automobiles -> casse auto

### Les règles incontournables de cette collecte :

- Pas de dépôt la veille sur le trottoir
- Encombrants prêts à être chargés
- Présence obligatoire de l'habitant
- Manipulation possible par les équipages (taille et poids)

A noter : les équipages de collecte ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'habitation pour transporter les encombrants. Seuls les déchets et quantités prévus lors de la prise de rendez-vous sont collectés.

**Permanence téléphonique 01 64 07 37 62**  
**Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**

**Le SIETOM incite ses habitants à privilégier le dépôt en déchetterie qui permet la valorisation des déchets à plus de 74 % contrairement aux déchets déposés à la collecte des encombrants qui sont enfouis.**